

EXCELLENTIA JEUNES TALENTS LITTÉRATURE

Règlement du concours national d'écriture Thème : « *La violence basée sur le genre* »

Article 1 - Objet

La Fondation Denise Nyakeru Tshisekedi (FDNT) en partenariat avec les Femmes de Lettres Congolaises (FELCO) lance la Première édition de **EXCELLENTIA JEUNES TALENTS LITTÉRATURE**. Il s'agit d'un concours national d'écriture qui se déroule dans le cadre de la lutte contre les violences basées sur le genre. Il aura lieu du 1^{er} avril au 15 Mai inclus.

Article 2 - Conditions

Ce concours est ouvert à toutes personnes de nationalité congolaise et résidant en République Démocratique du Congo et à l'exclusion de l'ensemble du personnel de la FDNT et FELCO et plus généralement le personnel des autres structures participant directement ou indirectement à la réalisation du concours.

Pour être éligibles au concours :

- Les textes devront impérativement être écrits en langue française ;
- Les participants devront envoyer leur texte par mail à l'adresse excellentia.litterature@fondationdnt.org au plus tard le 15 Mai 2021 à minuit.
- Les candidats doivent envoyer, au moment de leur soumission à l'adresse susmentionnée, l'autorisation d'un titulaire de l'autorité parentale (pour les mineurs) et une justification officielle de l'âge du candidat (acte de naissance ou photocopie du passeport).

Article 3 - Modalités de participation

Pour participer au Concours, le participant doit :

1. Rédiger un texte qui répond aux conditions suivantes :
 - a. Un texte écrit impérativement en langue française,

- b. En Times New Roman, taille 12, interligne 1,5;
 - c. Style littéraire : poésie
 - d. Texte seul, sans une quelconque image
2. Se rendre sur le site www.fondationdnt.org/excellentia/litterature
 3. Télécharger la fiche de candidature au concours national d'écriture et la remplir dûment
 4. Envoyer le fichier au format Word (avec l'extension .doc ou .docx ou .rtf) par mail à excellentia.litterature@fondationdnt.org en attachant les pièces justificatives d'âge demandées.

Chaque participant ne pourra présenter qu'un seul et unique texte, sous son nom et prénom, dont il garantira être l'auteur et le détenteur des droits. Même co-écrit par plusieurs personnes, le texte ne pourra être envoyé que sous un seul nom. Les lots des textes gagnants seront attribués à la personnes signataire du texte. Le thème unique est : « La violence basée sur le genre ».

Article 4 - Coût

La participation au concours est entièrement gratuite.

Article 5 - Sélection des gagnants et jury

Les auteurs des textes qui remporteront le concours seront élus au terme du processus suivant :

1. Le Jury lira l'ensemble des textes reçus, sélectionnera cinq textes finalistes parmi ceux-ci ;
2. Le Jury se réunira par la suite pour délibérer et choisir les 5 textes gagnants ;
3. Les auteurs des textes gagnants seront informés par téléphone ;
4. La remise des prix se déroulera le 19 juin 2021 lors d'un événement qu'organisera la FDNT en marge de la journée mondiale de la drépanocytose.

Le Jury est composé de professionnels du livre. Les délibérations du Jury sont régies par un règlement interne. Les décisions du Jury sont discrétionnaires et sans appel.



Dans l'hypothèse où la Fondation se trouve dans l'impossibilité d'informer un gagnant de sa sélection par téléphone, un email lui sera adressé à l'adresse électronique renseignée lors de la soumission de sa candidature au Concours. La Fondation se réserve le droit de sélectionner un autre gagnant, au terme d'une nouvelle délibération, si, dans un délai de 5 jours suivant l'envoi de l'email, il y a un défaut de réponse du gagnant à la Fondation selon les modalités indiquées par cette dernière dans l'email.

Article 6 - Résultats

La Fondation Denise Nyakeru Tshisekedi annoncera les gagnants du concours lors de l'événement organisé le 19 juin 2021 à l'occasion de la journée mondiale de lutte contre la drépanocytose.

Article 7 - Prix et lots

La liste des candidats finalistes sera publiée sur la plate-forme suivante : www.fondationdnt.org/excellentia/litterature

Les lots qui seront attribués sont les suivants :

- 1^{er} prix : 5.000.000 FC
- 2^{ème} prix : 4.000.000 FC
- 3^{ème} prix : 3.000.000 FC
- 4^{ème} prix : 2.000.000 FC
- 5^{ème} prix : 1.000.000 FC

D'autres prix spéciaux pourront être décernés aux gagnants selon le classement final.

Article 8 - Droits d'utilisation

Les participants autorisent l'organisation à publier leurs textes en mentionnant le nom de l'auteur. Ils autorisent également le comité d'organisation à les mettre en ligne, sur les sites des organisateurs et via les réseaux sociaux.

La Fondation Denise Nyakeru Tshisekedi s'engage à ne faire aucune exploitation commerciale ni usage à but lucratif des textes inscrits au concours sans l'accord signé des participants.

Les auteurs participants restent entièrement propriétaires des droits de leur texte (droit de publication, droit d'exploitation...), pendant et après le concours.

Article 9 – Modification ou annulation du concours

L'organisation se réserve le droit d'annuler le concours faute de participations suffisantes ou en cas de force majeure.

Article 10 – Respect du règlement

La participation au concours implique l'acceptation intégrale du présent règlement et des décisions du jury.

Fait à Kinshasa, le 22/04/2021
Le Coordonnateur

MAKUBIKUA LEMA Joël

